

Résultats des élections

Considérant que la loi organique du 14 février 2014 modifiant les règles de non-cumul de mandats locaux avec les mandats de Député et Sénateur, concerne, en particulier les mandats de Président et Vice-Président de Conseil départemental, à partir des élections de 2017. De ce fait, à la suite de sa réélection comme Député de Loir-et-Cher le 18 juin 2017, le Président Maurice Leroy a été amené à démissionner de ses fonctions de Président du Conseil départemental. Ainsi, la présidence du Conseil départemental est désormais assurée par Nicolas Perruchot.

Par arrêté du 27 juin 2017, le Président du Conseil départemental de Loir-et-Cher a désigné Monsieur Pascal Bioulac, Conseiller départemental de la Sologne, Président du Conseil d'administration du Service Départemental d'Incendie et de Secours de Loir-et-Cher.

Le Conseil d'administration du SDIS a été réuni le 11 juillet 2017 afin de procéder à l'installation du nouveau Conseil.



Election des représentants du département au Conseil d'administration du SDIS 41

Sont élus en qualité de titulaires :

- Maurice LEROY,
- Pascal BIOULAC,
- Jacques MARIER,
- Maryse PERSILLARD,
- Claire FOUCHER-MAUPETIT,
- Florence DOUCET,
- Isabelle GASSELIN,
- Nicolas PERRUCHOT,
- Catherine LHERITIER,
- Philippe SARTORI,
- Marie-Hélène MILLET,
- Bernard PILLEFER,
- Michel FROMET,
- Geneviève REPINCAÏ.

Sont élus en qualité de suppléants :

- Monique GIBOTTEAU,
- Jean-Marie JANSSENS,
- Stéphane BAUDU,
- Louis DE REDON,
- Marie-Pierre BEAU,
- Isabelle HERMSDORFF-BACHELIER,
- Dominique CHAUMEIL,
- Claude DENIS,
- Christina BROWN,
- Geneviève BARABAN,
- Gilles CLEMENT,
- Michel CONTOUR,
- Benjamin VETELE.

Lors de la séance, il a été procédé à l'élection des membres du Bureau et à la désignation des élus qui siégeront dans les différentes commissions.

Les membres du Bureau du CASDIS ont été élus à l'unanimité comme suit :

- Président : **Pascal BIOULAC**
- 1^{er} vice-président : **François-Michel GEST**
- 2^e vice-président : **Alain BOURGEOIS**
- 3^e vice-président : **Jacques MARIER**
- Membre : **Catherine LHERITIER.**

Désignation des membres du CASDIS appelés à siéger dans les commissions spécialisées

Le Président propose de constituer deux commissions à la place des quatre commissions en place jusqu'alors.

Les membres du Conseil d'administration ont décidé à l'unanimité de procéder à la constitution des commissions suivantes :

Commission des Affaires Générales

Présidente : Catherine LHERITIER,

Membres : Pascal BIOULAC, François-Michel GEST, Alain BOURGEOIS, Jacques MARIER, Florence DOUCET, Marie-Hélène MILLET.

Commission Technique Opérationnelle

Président : Alain BOURGEOIS,

Membres : Claire FOUCHER-MAUPETIT, Florence DOUCET, François-Michel GEST, Jacques MARIER, Bernard PILLEFER, Isabelle GASSELIN.

CAP SPP catégorie C

Le Président désigne 4 représentants (dont 1 relevant du groupe hiérarchique supérieur) du CASDIS sur la base d'un effectif au 1/01/2014 compris entre 40 et 250 :

Groupe hiérarchique 1 :

Un titulaire

- Catherine LHERITIER

Un suppléant

- Pascal BIOULAC

Groupe hiérarchique 2 :

Trois titulaires

- Florence DOUCET
- Alain BOURGEOIS
- Marie-Hélène MILLET

Trois suppléants

- Geneviève REPINCAÏ
- Jean-Claude SEGUINEAU
- Jacques MARIER

CAP des agents administratifs et techniques catégorie C

Le Président désigne 3 représentants (dont 1 relevant du groupe hiérarchique supérieur) du CASDIS sur la base d'un effectif au 1/01/2014 supérieur à 4 et inférieur à 40 :

Groupe hiérarchique 1 :

Un titulaire

- Catherine LHERITIER

Un suppléant

- Pascal BIOULAC

Groupe hiérarchique 2 :

Deux titulaires

- Florence DOUCET
- Alain BOURGEOIS

Deux suppléants

- Geneviève REPINCAÏ
- Marie-Hélène MILLET

CAP des agents administratifs et techniques catégorie B

Le Président désigne un représentant du CASDIS sur la base d'un effectif au 1/01/2014 supérieur à 4 et inférieur à 11 :

Un titulaire

- Catherine LHERITIER

Un suppléant

- Pascal BIOULAC

CAP des agents administratifs et techniques catégorie A

Le Président désigne un représentant du CASDIS sur la base d'un effectif au 1/01/2014 supérieur à 4 et inférieur à 11 :

Un titulaire

- Catherine LHERITIER

Un suppléant

- Pascal BIOULAC

Comité Hygiène et Sécurité (CHS)

Titulaires :

- Jacques MARIER
- Catherine LHERITIER
- Marie-Hélène MILLET
- Florence DOUCET
- Jean-Claude SEGUINEAU

Suppléants :

- Philippe SARTORI
- Isabelle GASSELIN
- Bernard CLEMENT
- Guy TERRIER
- Claire FOUCHER-MAUPETIT



Comité Technique (CT)

Titulaires :

- Pascal BIOULAC
- Alain BOURGEOIS
- Jacques MARIER
- Catherine LHERITIER
- Florence DOUCET

Suppléants :

- Nicolas PERRUCHOT
- Marie-Hélène MILLET
- Jean-Marie JANSSENS
- Geneviève REPINCAÏ
- Jean-Claude SEGUINEAU

Comité Consultatif Départemental des Sapeurs-Pompiers Volontaires (CCDSPV)

Titulaires :

- Pascal BIOULAC
- François-Michel GEST
- Alain BOURGEOIS
- Jacques MARIER
- Catherine LHERITIER
- Florence DOUCET
- Maryse PERSILLARD

Suppléants :

- Nicolas PERRUCHOT
- Marie-Hélène MILLET
- Jean-Marie JANSSENS
- Daniel LOMBARDI
- Jean-Louis BERTHAULT
- Geneviève REPINCAÏ
- Jean-Claude SEGUINEAU



Commission Départementale de Réforme (CDR)

Titulaires :

- Catherine LHERITIER
- Alain BOURGEOIS

Suppléants :

- Jacques MARIER
- Michel FROMET